



Projet d'implantation des abris bacs dans le parc de la CiuP

Présentation du projet

FICHE D'IDENTITE SYNTHETIQUE

Nom du projet : Le plan de relance du tri à la CiuP

Objet du projet :

Favoriser le tri des déchets dans le parc en installant des abris bacs des trois flux. Contenir l'ensemble des déchets produits hors habitation. Il est important de maîtriser nos déchets et les orienter dans les bonnes filières de traitement.

Zone d'intervention :

Cité Internationale Universitaire de Paris, 75014 Paris, s'étend sur 34 hectares, Population résidentes de 12000 habitants, répartie sur 44 Fondations et Maisons, le parc de la Cité est ouvert à tout public

Bénéficiaires : Résidents, salariés, visiteurs, riverains...

Coût total : 114 888 € TTC pour 20 Abris bacs par module de 3 flux (soit 60 modules)

Financement recherché : Plan pluriannuel de financement

Groupe porteur : Fondation Nationale, reconnue d'utilité publique

Contact du responsable du projet:

Alphonse ZANOU, Responsable des Moyens Généraux / Tél : 0143136562 – 0666958741 / alphonse.zanou@ciup.fr

JUSTIFICATION DU PROJET

Contexte :

Le parc de la CiuP est ouvert à tout public. Les poubelles font office de sacs poubelles attachés à des candélabres. Ces sacs tombent souvent et sont constamment déchirés par des corneilles et attirent des rats. Les déchets ne sont pas triés et sont souvent déclassés par la Ville de Paris.

Actions engagées :

- Le traitement écologique du parc
- Maintenir un niveau de propreté
- Changement du système de collecte et de gestion des déchets (remplacer les sacs poubelles accrochés)
- Mise en place du tri des déchets dans le parc
- Une étude a été réalisée et des solutions proposées

Problèmes à résoudre :

- Remplacer les sacs poubelles suspendus aux candélabres par des dispositifs adaptés
- Contenir le volume des déchets produits dans le Parc
- Eviter la pollution de ces poubelles à travers les actions des corneilles et les rats.
- Favoriser le tri des déchets dans le parc
- Maintenir un niveau de qualité du parc et de la gestion des déchets

Cadre d'intervention :

Notre projet est appuyé par la Ville de Paris en apportant un appui logistique et de gestion (fourniture de bacs de collecte, le relevé des bacs des bacs présentés à la collecte, affichage, la caractérisation des déchets...), leur expérience, les conditions de sensibilisation et de formation.

CITEO, nous a apporté un premier appui financier pour le démarrage du projet suite à la participation de la CiuP à un projet ouvert en 2017 qui s'intitule : **Vous trie, nous recyclons**. Notre projet s'inscrit dans la vision stratégie de la Ville et de l'Etat dans le cadre du programme : **PLAN NATIONAL DE GESTION DES DECHETS**

Aujourd'hui, la CiuP doit poursuivre seule ce projet. Vu le contexte actuel une aide financière est plus que nécessaire à la poursuite de cette belle action. La ville de Paris est à notre côté pour un soutien technique et conseil.

Dans la même optique, la Ville et CITEO nous ont aidés en 2017 et 2018 à mettre en place une solution de gestion et de traitement dans les Fondations et Maisons de la CiuP dans le cadre de notre plan de relance du tri :

- Etude
- mise en place des équipements de collecte des déchets
- accroissement de la capacité de collecte des déchets dans les maisons
- campagne de sensibilisation
- campagne de nouveaux affichages sur les gestes de tri dans les maisons
- formation des agents en charge de la propreté, de nettoyage et de ramassage des déchets
- mise en place d'un outil de relevé des bacs présentés à la collecte
- mise en place d'un reporting

Bénéficiaires :

Ce projet est destiné à nos 12000 résidents, qui sont essentiellement des étudiants en année de Master, des chercheurs nationaux et internationaux, des visiteurs et des riverains.

CADRE LOGIQUE DU PROJET

Objectif :

La CiuP s'est engagée depuis 2009 dans une démarche environnementale et écologique à travers la Charte Cité durable suivi de l'étude Eco campus. La CiuP a assigné une volonté d'imprégner ses actes et actions d'une transition environnementale vers une vision forte d'un Eco campus. Des gestes concrets ont été menés dans beaucoup de domaine : gestion écologique du parc et jardin, gestion énergétique des systèmes de chauffage des Fondations et des Maisons, gestion et traitement de toutes les typologies des déchets produits de la CiuP.

Résultats attendus :

- garder le parc propre
- adopter les bons gestes de tri
- maintenir un niveau élevé de gestion de tous nos déchets
- mettre en valeur la gestion du parc et gérer l'image de la CiuP

Activités :

Une étude a été réalisée afin de proposer des solutions adaptées à l'utilisation du Parc de la CiuP. La mise en application et la réalisation des travaux d'installation des abris bacs seraient le parfait achèvement du plan de relance du tri

Moyens :

- Humain : Entreprise pour la fourniture et la réalisation des travaux d'implantation des abris bacs
- Financier : Plan pluriannuel de financement du projet
- Matériels de collecte : fournis par la ville de Paris

Indicateurs :

- Contrôle des bacs du tri présentés à la collecte
- Relevé des bacs présentés à la collecte
- Améliorer les points de vigilance
- Reporting des relevés
- Bilan d'exploitation

Contraintes et risques :

En cas de non réalisation du projet, nous serons constamment tributaires des :

- Refus de collecte de nos bacs non triés
- Sacs poubelles remplis et déchirés par des corneilles
- Prolifération des rats autour des sacs déchirés
- Pollution du parc et jardin

Conditions extérieures pour que le projet puisse marcher :

- Forte fréquentation du parc de la CiuP à toute saison
- Forte sensibilité des occupants et riverains à garder l'environnement de la CiuP propre et sain.
- Soutien de la Ville de Paris et CITEO vers plus de tri et traitement des déchets

ACTEURS DU PROJET

Groupe porteur :

Groupe Gestion des déchets de la CiuP est créé en Février 2015. Le groupe est composé des salariés de la CiuP. Dans le cadre de notre plan de relance du tri, nous avons bénéficié d'un financement et d'un accompagnement de CITEO pour :

- L'étude
- La formation des salariés et acteurs en charge de la gestion des déchets par la Ville de Paris
- L'achat de matériels de ménage et de collecte des déchets (bacs, chariots bi-flux)
- La caractérisation des déchets
- La sensibilisation de nos résidents lors du Forum des résidents avec la participation de la Ville de Paris

Les membres du groupe porteur

Nom	Fonction dans le Groupe
Alphonse ZANOÙ	En charge de la mise en place des solutions de tri, de formation, de sensibilisation et de financement.
Eric FERVAULT	En charge de la coordination et des enlèvements des déchets par les Eco-organismes, interlocuteur auprès de la Ville de Paris
Patrick PARADIS	En charge de la tournée de collecte et de récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques
Patrick CREPEL	En charge de la collecte des papiers de bureau recyclables
Responsables d'équipes de ménages	En charge de contrôle et suivi des actions mises en place, relevé des bacs présentés à la collecte
Responsables d'exploitation des Maisons	Courroie de transmission des informations aux résidents, veillent à l'application des consignes

Partenaires et acteurs intervenants dans le projet :

- Ville de Paris
- CITEO

Le groupe porteur coordonnera les actions de sensibilisation et suivra les travaux de réalisation et d'implantation des abris bacs. Il mettra en place le système de relevé et de reporting des données.

Acteurs impliqués :

Ville de Paris et CITEO nous donneront une assistance technique et logistique (fourniture des bacs de collecte, relevé de terrain et la construction d'un outil de reporting plus performant).

Le suivi et la gestion reviendra au groupe et à la CiuP. Un retour sous forme de bilan d'exploitation sera fait aux partenaires.

LE PROJET DANS LE TEMPS

Calendrier des activités :

Activités	Période de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> - Une étude a été réalisée afin de proposer des solutions adaptées. La mise en application et la réalisation des travaux d'installation des abris bacs seraient le parfait achèvement du plan de relance du tri - Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Humain : Entreprise pour la fourniture et la réalisation des travaux d'implantation des abris bacs - Financier : Plan de financement du projet - Matériels de collecte : fournis par la ville de Paris - Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des bacs du tri présentés à la collecte - Relevé des bacs présentés à la collecte - Reporting des relevés - Bilan d'exploitation 	<p>Plan établi sur 3 ans (1^{ère} année déjà réalisé)</p> <p>Voir Annexe : Plan d'implantation</p>

MONTAGE FINANCIER DU PROJET

Tableau récapitulatif du montage financier

DEPENSES PREVUES											
Dépenses en euros	CHIFFRAGE DU COÛT TOTAL Les quantités et coûts unitaires			ECHEANCIER DE DEPENSES PLURIANNUEL Les dépenses sur leur période souhaitée de réalisation							
	Quantité	Prix unitaire HT	Montant total à charge TTC	2021				2022			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Création de dalles de béton pour Abris bacs	10	450	5400		5400					5400	
Fourniture abris et déplacement d'un point de collecte	30	800	28800		28800					28800	
Platelage en bois	10	250	3000		3000					3000	
Pose d'un point de collecte (dalle + pose)	10	1447	17364		17364					17364	
Signalétiques de tri	30	80	2880		2880					2880	
TOTAL DEPENSES			57444		57 444					57 444	

Perspectives à long terme :

La CiuP est soucieuse de la pérennité de ses actions. C'est pour cela que toutes les actions en faveur de l'environnement comme tout autre projet sont accompagnées d'un plan de gestion et de suivi.

Organisation à mettre en place pour le bon fonctionnement du projet :

Dans le cas de ce projet, un programme de suivi sera établi :

- Planning de suivi et de réalisation des travaux
- Entretien et Maintenance des abris bacs par la CiuP
- Relevé des bacs présentés à la collecte
- Suivi et traitement des points de vigilance
- Mise en place d'un reporting de collecte et de sensibilisation (pour cause du fort « turn over » des résidents)

DOCUMENTS ANNEXES

- Etude complète du projet d'implantation des abris bacs dans le Parc
- Présentation aux Architectes des Bâtiments de France
- Plan d'implantation des abris pluriannuel
- Intégration des Abris bacs dans l'environnement de la CiuP
- Fiche pluriannuelle du projet
- Quelques photos du fonctionnement des abris bacs installés fin 2019.